

LE JUBILÉ DE L'ANNÉE SAINTE

Des volumes ont été écrits sur le Jubilé de l'Année sainte, depuis le savant traité de Zaccaria, au siècle dernier, jusqu'au récent ouvrage de M. Prinzivalli. Ce n'est donc pas la matière qui manque, et le difficile sera de condenser en quelques pages ce qui devrait former une grosse publication. Nous essayerons de le faire, en prenant garde que la brièveté ne soit pas aux dépens de l'intérêt.

Le mot *jubilé* est d'origine hébraïque. Dans l'ancienne loi, après sept semaines d'années, venait l'année dite *jubilatoire*, parce qu'elle était annoncée au peuple avec le son d'une corne de bélier (*jobel*). Pendant cette année, les esclaves recouvraient leur liberté, et les Juifs qui avaient vendu ou engagé leurs biens reentraient en possession de leur héritage.

Quoi qu'il en soit de cette coutume juive, il est un fait certain : l'indulgence jubilaire, ou le grand pardon, est, sous sa forme actuelle, relativement récente dans l'Eglise, et c'est du jubilé romain qu'ont pris origine les jubilés locaux, comme ceux de Lyon, du Puy-en-Velay, de Saint-Jacques de Compostelle, etc.

* * *

Tous les auteurs s'accordent à reconnaître Boniface VIII comme le premier Pape qui, en 1300, ait *officiellement* accordé le Jubilé. Ce Pontife avait remarqué que, dès le commencement de janvier de l'année 1300, le concours des pèlerins à la basilique de Saint-Pierre se faisait plus considérable et augmentait tous les jours. Les pèlerins disaient venir s'agenouiller devant le corps du Prince des apôtres pour obtenir la rémission de leurs fautes accordée spécialement cette année-là. Le Pape étonné voulut interroger lui-même un de ces pèlerins, de famille noble de Savoie, âgé de cent sept ans. Ce vieillard lui dit que son père avait, au siècle précédent, gagné cette indulgence et lui avait bien recommandé de ne point négliger cette grâce si Dieu lui accordait de vivre jusque-là. Il y avait donc une tradition jubilaire bien constatée ; elle ne reposait, il est vrai, sur aucun document officiel, mais n'en existait pas moins. Boniface VIII n'avait rien de mieux

à faire
lui don
quant
fit par
le 22 fé

Ce
avons c
tempor
de Sain
de l'An
Pierre.
dinal S
lecteur
diction
la colon
un tapi
décorer

Ma
de scén
reprodu
Cette p
la parti
deux p
ment e
chape e
euch des
sur le f
Pontife
tout l'e
ment, l

Bo
taines e
s'écoul
gence, l
tes aux
Paul sur
réduite

La
Saint-P
cérémon
courrie
velle et
Afin d'
l'ostens